

Royan, le 7 octobre 2021

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES

Dossier suivi par Julien YOUINOU
Responsable du Service Juridique
Tél. : 05.46.39.56.65
JY/CC/EG

Monsieur Thierry SUC
Président
SAS TS3

10 place du Général Catroux
75017 PARIS

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
N°2C 162 189 4247 6

Objet : Avenant n°1 au Contrat de Cession des Droit de Représentation
conclu entre la Ville de ROYAN et la SAS TS3

Monsieur le Président,

Je vous remercie de bien vouloir trouver ci-joint, pour attribution, un exemplaire
« original » de l'Avenant n°1 au contrat de cession désigné en objet, conclu entre la
Ville de ROYAN et la SAS TS3.

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique* - ☎ 05.46.39.56.65 - se
tient à votre disposition pour les éventuels compléments d'information que vous
pourriez souhaiter obtenir.

Je vous souhaite bonne réception de ce document et je vous prie de croire, Monsieur
le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire,
par délégation,
Le Premier Adjoint,



Didier SIMONNET

P.J./1

Exp. au PAR
le 11.10.2021

En provenance de :

SNS T53

10 place du Général Catroux

75017 PARIS

SGRZ VZ5 MSF 2A 19-180103 09-20



Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

AR 2C 162 189 4247 6



Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le :

11 / 11 / 21

Distribué le :

15 / 10 / 21

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

(préciser Prénoms et NOM si différents)

CNI / permis de conduire

Autre :

Signature facteur*

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.
La Poste agrément n° C903

Ville de Royan

SJ

Hôtel de ville

(D 21.509)

80 avenue de Penkaelec

17205 ROYAN Cedex
16 10



0 21.509



Avenant

au Contrat de cession de droit de représentation d'un spectacle vivant concernant "Baptiste Lecaplain" - Royan - du vendredi 05 février 2021 au samedi 05 février 2022

Entre les soussignées :

TS3
10 place du Général Catroux 75017 Paris
SAS représentée par Thierry Suc en qualité de Président
Licences n°2 : 1066729, n°3 : 1066730
RCS B433236742
SIRET 43323674200048 - APE 9001Z
N° TVA : FR60433236742
Tél. : 01 42 12 26 26

Et :

Mairie de Royan
80 avenue de Pontailac, CS 80218 17205 Royan Cedex
Représentée par Patrick MARENGO en sa qualité de
Maire de Royan

Représenté par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, Licences n°1 : PLATESV-D-2021-005035, n°2 : PLATESV-D-2021-005038, n°3 : PLATESV-D-2021-005036
SIRET 2117030600013 - APE 751A
Tél. : 05 46 39 56 56

Ci-après dénommé "**Producteur**"
d'une part,

Ci-après dénommé "**Diffuseur**"
d'autre part,

Le présent avenant se reporte au Contrat de cession de droit de représentation d'un spectacle vivant concernant "Baptiste Lecaplain" - Royan - du vendredi 05 février 2021 au samedi 05 février 2022 .

En raison des mesures gouvernementales mises en place pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, le spectacle est reporté au Samedi 5 Février 2022.

Le reste des clauses du contrat principal demeure inchangé.
Pour être valable, cet avenant doit être retourné signé avant le jeudi 28 octobre 2021.

Fait à Paris, en deux exemplaires, le jeudi 15 avril 2021

TS3
Thierry Suc

Mairie de Royan
Patrick Marengo

07 OCT. 2021

Pour le Maire, par délégation

Le Premier Adjoint



Didier SIMONNET